

**Compte-rendu de Réunion du 3 Avril 2016 à 9h30**

*Présents : C. BAN, J. BARON, S. BATAILLARD, P. BIENMULLER, E. BLOND,  
D. BONGARDEN, A. CHOIGNARD, G. DACOSTA, A. GALLIOT,  
D. KUDELKA, B. PERROTEY J. POULETTE, Y. TOCHOT J. VALET*

*Invité : J.P CORVEC (correspondant Est Républicain), D. VALET*

*Absents : J. BÉGUÉ, D. LUTTENAUER (excusés).*

**ORDRE DU JOUR**

- 1 – Mot du Président
- 2 – Alevinage 2016 et cartes de pêches
- 3 – Reprise nettoyage ruisseau « le Bief »
- 4 – Repas du Comité 2015.
- 5 – Contrôle Garde de Pêche Particulier
- 6 – Formation des écoles de la CC3C et autre
- 7 – Sondage auprès des membres de l'AAPPMA
- 8 – Acquisition étang « Dampierre s/le Doubs
- 9 – Création de Commissions
- 10 – Cooptation de Monsieur Daniel KUDELKA
- 11 – Questions diverses.

## **1. Le Mot du Président :**

Le Président Yves TOCHOT accueille les membres du Comité et les remercie de leur présence.

Il en profite pour communiquer les résultats des élections du nouveau Comité départementale de la Fédération de Pêche du Doubs qui ont eu lieu le 19 Mars 2016.

Sont élus au Comité départemental :

### **Membres du Bureau :**

Gérard MOUGIN : Nouveau Président – 33 voix

Philippe GROSSOT vis Président - 49 voix

Georges LAURAIN : Trésorier – 30 voix

Alain GIBEY : Trésorier Adjoint – 39 voix

Claude MALAVAUX : Secrétaire – 43 voix

### **Membres du Comité :**

Jean-Pierre BELON – 43 voix

Jean-Jacques CLAUSSE – 35 voix

Yannick COUPRY – 28 voix

Jean-Luc CUENOT – 31 voix

Denis HERAULT – 31 voix

Gérard FRICHET – 31 voix

Yves GRENAUD – 30 voix

Christophe MONNIER – 32 voix

Jean-Claude POUX – 44 voix

Christian TRIBOULET – 52 voix

Une 1<sup>ère</sup> réunion des membres du nouveau Comité a permis d'élire Mr Jean Luc Cuenot(AAPPMA Fesches- le- Châtel), Président de la Réciprocité en remplacement de Mr Bernard VINCENT démissionnaire.

Une information plus détaillée nous parviendra dès que la Fédération aura mis à jour son organigramme et transmis la liste des nouveaux membres auprès de la Préfecture.

## **2. Alevinage 2016:**

Ne pouvant aleviner au Doubs pour l'ouverture de la pêche du 13 Mars 2016, du fait de la hauteur élevée du cours d'eau et du risque de compromettre l'alevinage en truite « arc en ciel », un 1<sup>er</sup> alevinage en truites a eu lieu au niveau du canal du Rhône au Rhin dans les biefs de l'AAPPMA. 125 kg soit env.375 truites ont été réparties sur les 4 biefs.

Cet alevinage a donné des résultats très encourageants et a permis de satisfaire bon nombre de pêcheurs petits et grands. A noter la très bonne qualité gustative des poissons pêchés.

Un nouvel alevinage au Doubs aura lieu la semaine précédant l'ouverture du carnassier le 1<sup>er</sup> Mai 2016.

250 kg soit 750 truites « arc en ciel » seront dispersées entre Colombier-Fontaine et Blussans.

La répartition a été soigneusement étudiée par le Comité de manière à ce que chaque secteur de pêche soit aleviné afin que le plaisir de tous les adeptes de ce type de pêche soit contenté.

***Pour info : coût approximatif de l'alevinage 2016 : 3 600 €***

## **Cartes de pêche 2016**

À ce jour nous avons **101 cartes vendues contre 95** en 2015 à la même période

### **3. Reprise nettoyage ruisseau « le Bief » :**

Les travaux de nettoyage du « Bief » vont reprendre très prochainement. 2 dates sont déjà prévues : les samedis 23 et 30 Avril 2016 de 8h00 à 11h30.

Il reste environ 150 mètres à nettoyer pour arriver au déversoir où le ruisseau se jette « en partie » dans le canal. Nous demandons à toutes les bonnes volontés de se joindre à nous pour terminer ces travaux.

Si vous êtes partant, merci de nous contacter soit par mail : [aappma.colombier@gmail.com](mailto:aappma.colombier@gmail.com) ou par téléphone au 06.70.39.34.71 (n° tél. Président).

Autre info : le nettoyage des rives du Doubs et de la commune de Colombier-Fontaine aura lieu samedi 9 Avril 2016, rendez-vous vers la Mairie de Colombier à 8h30. Merci d'avance aux bonnes volontés.

### **4. Repas du Comité 2016 :**

Le repas du Comité est fait pour remercier les compagnes des membres du Comité de leur mansuétude et les membres du comité de leurs bons et loyaux services. Ceux-ci s'investissant sans compter tout au long de l'année.

Dans un souci d'économie, plusieurs idées émises par les membres du Comité demandent réflexion :

- Remplacer le repas par un barbecue en été au bord d'un étang,
- Organiser un repas friture ou autre dans une salle comme déjà pratiqué par le passé.

Le but étant à terme de supprimer le repas annuel dont le coût pour notre AAPPMA est assez conséquent.

La somme ainsi économisée pourrait-être alors réinvestie dans l'alevinage ou dans un autre besoin de notre Société. Les membres du comité devront se prononcer lors de la prochaine réunion afin d'entériner une décision qui convient à tous.

### **5. Contrôles effectués par le Garde de Pêche Particulier**

Lors de l'ouverture du 13 Mars 2016, notre garde particulier Sébastien BATAILLARD a effectué 23 contrôles.

Pas d'anomalie constatée auprès des pêcheurs qui se sont prêtés volontiers à cette démarche.

Un rappel : le rôle principal du « Garde de Pêche Particulier » reste avant tout la sensibilisation des pêcheurs au respect des poissons et de l'environnement.

De nombreux endroits de pêche sont laissés dans un triste état de délabrement (poubelles non ramassées et jetées dans les talus) après le passage de certains pêcheurs indéliques. Ceci doit cesser, chacun de nous doit être responsable de ses actes.

### **6. Formation des écoles de la CC3C**

La formation des élèves de la CC3C de Colombier-Fontaine est quasiment terminée.

Reste l'école d'Etouvans où nous instruirons les élèves les vendredis 13 – 20 et 27 Mai 2016.

Comme toutes les autres, cette formation reprendra les thèmes suivants :

- Les différents cours d'eau
- Le cycle de l'eau
- La vie dans les rivières.

Au terme de cette formation, une journée « pêche à la truite » leur sera consacrée le vendredi 3 juin 2016. Pour les élèves de 5<sup>ème</sup> année du collège Anatole France de Bethoncourt qui ont suivi nos cours et dont la journée « pêche nature » aura lieu le 24 Mai 2016 à l'étang du « Ruderope ». Pour cette manifestation, la Mairie, ainsi que la Société de pêche de Bethoncourt (Président Mr J.N EUVRARD) nous prêteront main forte dans l'organisation de cette journée (matériel et nettoyage de l'étang). D'avance un grand merci à tous.

## **7. Sondage auprès des pêcheurs de notre AAPPMA :**

Un sondage a été effectué auprès des membres actifs de notre AAPPMA afin de connaître leurs habitudes de pêche et leurs souhaits en règle générale.

Voici un condensé du retour d'informations que nous avons recueilli :

**Les résultats sont pour certains des moyennes afin d'y voir plus clair.**

Liste des questions posées ainsi que les réponses :

Moyenne d'âge	61 ans	De 22 à 85 ans
Où pêchez-vous	Canal / rivière / ruisseau	
Type de pêche	Coup / lancer / vif	
Temps par semaine	3 heures	De 1 à 4 heures
Époque de l'année	Toute l'année	
Participez-vous à des concours	Non	1 pêcheur printemps / été
Type de poisson pêché	Brochet / Sandre / Truite / Silure / Friture	Brochet / Sandre 100 %
Technique de pêche	Leurre artificiel, naturel / Coup / Feeder / Mouche	1 pêcheur mouche
Pourquoi la pêche	Environnement / Repos / Divertissement / Poisson	
Apprentissage de la pêche	Seul / avec Parent	
Déplacements	Très peu / Parfois	Peu de déplacement
No-Kill	Oui souvent / Non mange le poisson	No Kill assez pratiqué
Infos sur la pêche	Sites Internet / AAPPMA / Les Livres sur la pêche	
Restauration des cours d'eau	Oui tout à fait	
Informations	Suffisantes / Pas de Pub	
Pourquoi avoir choisi notre AAPPMA	Ses actions / Proximité / Sensibilisation des jeunes / restauration des ruisseaux / Alevinages intéressants / Son Dynamisme.	Satisfait en général de l'aappma.

## **8. Acquisition d'un étang à Dampierre sur le Doubs:**

Deux propriétaires d'un étang se situant à Dampierre sur le Doubs (ancienne sablière) se proposent de vendre leur étang à la Fédération de pêche du Doubs.

Notre Président a pris contact avec les 2 parties pour organiser les transactions.

Cet étang d'environ 1 ha serait à terme être géré par notre AAPPMA au niveau entretien et pêche.

Nous attendons que toutes les transactions soient réglées entre la Fédération et les propriétaires de l'étang pour vous parler de la gestion de cet étang. Affaire intéressante à suivre !

## **9. Création de commissions au sein du Comité :**

Après réflexion, les membres du bureau de l'AAPPMA ont proposé au Comité de créer des commissions afin de répartir les tâches de chacun et soulager certaines personnes très sollicitées.

Ci-joint tableau des différentes commissions proposées :

RESPONSABILITE	BUDGET	SECRETARIAT INFORMATION	ALEVINAGE	TRAVAUX NETTOYAGE	FORMATION	RELATIONS FEDERATION RECIPROCITE	ENVIRONNEMENT POLLUTION	DÉVELOPPEMENT IDEES NOUVELLES	GARDERIE RELAI MAIRIE CF
PILOTE	Alain CHOIGNARD	Jacques POULETTE	Jacques POULETTE	Claude BAN	Yves TOCHOT	Yves TOCHOT	Alain GALLIOT	Joël BÉGUÉ	Sébastien BATAILLARD
ADJOINT 1	Julien BARON	Denis BONGARDEN	Jean VALET	Daniel KUDELKA	Alain GALLIOT	Julien BARON	Eric BLOND	Eric BLOND	Benjamin FERROTEY
ADJOINT 2			Georges DACOSTA	Alain CHOIGNARD	Denis BONGARDEN	Alain CHOIGNARD	Pierre BIENMULLER	Denis BONGARDEN	Pierre BIENMULLER
CONTRÔLE	Yves TOCHOT	Yves TOCHOT	Daniel LUTTENAUER	Sébastien BATAILLARD	Jacques POULETTE	Jacques POULETTE	Daniel LUTTENAUER	Yves TOCHOT	Yves TOCHOT

Le rôle des commissions comprend l'examen préparatoire des affaires et questions devant être soumises au comité.

Ces commissions d'étude émettent des avis et formulent des propositions en fonction des référentiels, des budgets, de l'actualité etc. Elles ne disposent pas de pouvoir décisionnel, le comité étant seul compétent pour régler, par ses délibérations, les affaires courantes de l'AAPPMA.

Les pilotes sont chargés du bon fonctionnement de leur commission, ils sont aidés par les 2 adjoints et sont sous la responsabilité du contrôleur.

En cas de besoin (absence ou impossibilité momentanée d'assurer la fonction) le Pilote délègue à l'adjoint 1 les responsabilités de la commission.

Un budget sera attribué à chaque commission en fonction des besoins. (ex : Alevinage, travaux nettoyage, etc.).

Exemple de Fonctions de la commission « Budget » :

- Commission Budget :
  - *Élaboration annuelle de la politique budgétaire de l'AAPPMA*
  - *Recherche des différentes sources de financement (subventions)*
  - *Détermination des budgets de fonctionnement (sommes allouées au fonctionnement, alevinage, repas, dépenses courantes)*
  - *Détermination des budgets d'investissement (mise à l'eau, étangs, autres)*
  - *Estimation des besoins de financement et des recettes attendues (recettes / dépenses)*
  - *Suivi budgétaire des commissions.*

Une définition du rôle de chaque commission sera élaborée et présentée lors de la prochaine réunion de l'AAPPMA.

## **10. Cooptation de Monsieur Daniel KUDELKA :**

Monsieur Daniel KUDELKA a été coopté à l'unanimité au comité, son élection sera proposée à la prochaine AG.

## **11. Questions diverses :**

. Notre Trésorier Alain CHOIGNARD fait un point sur les **comptes de l'association**. Attention aux dépenses en ce début d'année, pas d'inquiétude à avoir mais il faut rester prudent. Des retards dans les versements de la Fédération génèrent quelques perturbations de nos prévisions. Nous devons assurer l'alevinage de Mai pour environ 900 €. La rigueur reste de mise pour gérer au mieux le bon fonctionnement de notre AAPPMA.

. Le **raccordement du tout à l'égout des maisons individuelles de Colombier-Fontaine** est sur le point d'être terminé. Le Président Yves TOCHOT a rencontré Mr E. ROLLAND chargé des travaux d'assainissement de la commune. Celui-ci a confirmé que les raccordements seraient réalisés prochainement et qu'il n'y aurait plus de déversements d'eaux usées dans le ruisseau pour l'été 2016. Une réalité que nous attendions avec impatience.

. Où en est la **propreté des berges du ruisseau « le Rorbe »**. Les membres du Comité se rendront sur les lieux dès que la météo le permettra pour effectuer une reconnaissance et si besoin un nettoyage des abords afin de maintenir le bon écoulement du ruisseau.

. **Plan de reméandrement du Bief de Colombier-Fontaine**. Le Président Yves TOCHOT a pris contact avec l'ingénieur Hydrologue Thomas GROUBATCH de la Fédération pour obtenir des informations. Il en ressort que l'E.P.T.B (Etablissement Public Territorial du Bassin Saône & Doubs) va présenter à la Mairie de Colombier-Fontaine un rapport d'étude de réaménagement du ruisseau (partie interne du village). Concernant l'ensemble du ruisseau le Bief, Thomas GROUBATCH prépare de son côté un plan d'action qu'il devrait pouvoir nous présenter bientôt. Nous vous communiquerons tous les détails dès que possible.

. **Nettoyage du ruisseau « le Bief » :**

Afin de conserver un état de propreté des abords du ruisseau depuis la rue des cités jusqu'au déversoir (la nature reprenant ses droits) et éviter ainsi aux membres du Comité de refaire tout le travail de nettoyage de cette zone, le Comité a décidé de louer les services d'un engin de nettoyage pour faciliter le travail.

L'entreprise PIERROT Gilles de Gémonval qui avait déjà opérée une 1<sup>ère</sup> fois sera sollicitée pour refaire le travail.

Le Secrétaire de l'AAPPMA est chargé de contacter l'entreprise pour prendre rendez-vous.

. **L'agrément de notre second Garde Pêche Particulier**, Benjamin PERROTEY ne saurait tarder, nous attendons les documents nécessaires de la Sous-Préfecture et sa profession de foi au tribunal de grande instance de Montbéliard pour qu'il puisse entrer en fonction.

Le tour de table étant terminé le Président Yves TOCHOT lève la séance et remercie tous les membres présents pour leur participation.

Fin de la réunion du Comité à 11h15.

Le Secrétaire  
Jacques POULETTE

Le Président  
Yves TOCHOT